



Régisseur général de la salle Louise Michel f/h
Cadre d'emplois des techniciens territoriaux
Poste Permanent, Catégorie B, Temps plein

Située à 12 km de Paris, dans le département du Val de Marne, la Ville de Fresnes (29 000 habitants) œuvre avec cœur pour pérenniser et développer un service public de qualité en direction de sa population.

Au sein de la Grange Dimère, sous l'autorité de la Responsable du lieu et en étroite collaboration avec l'administratrice, vous participez à la coordination et au bon déroulement des activités culturelles et administratives du site

A ce titre vos missions principales sont :

- Préparation, exploitation et coordination des manifestations
- Etude des plans d'implantations et fiches techniques
- Participation aux réunions de préparation et d'organisation des manifestations
- Prise en charge des demandes d'intervention auprès de services techniques relatifs aux évènements organisés
- Gestion des montages et démontages des évènements
- Définition des besoins techniques humains et matériels
- Mise en place des plannings des techniciens intermittents, coordination et management de leur activité
- Commandes (achats/locations) des matériels et fournitures techniques en fonction des fiches techniques
- Suivi des budgets alloués et les dépenses techniques afférents aux spectacles, évènements et manifestations
- Accueil des compagnies artistiques et des clients événementiels
- Gestion du prêt du matériel scénique aux différents services municipaux et aux associations
- Mise en application et contrôle du respect des consignes de sécurité, de sureté et de la législation du travail et de l'accueil des publics et des compagnies et associations
- Vérification des conditions d'accueil, de confort et d'accessibilité du public
- Prise en charge de certaines régies son/lumières/vidéos
- Préparation et exploitation des projections numériques ainsi que des projections sur supports alternatifs (DVD, ordinateurs, etc.) et garantie du bon déroulement des séances
- Réception des copies, chargement et déchargement des DCP et KDM sur les plateformes, vérification du bon fonctionnement des supports, gestion des playlists et intégration des bandes-annonces
- Vérification des salles entre chaque séance afin de garantir les conditions optimales d'exploitation
- Contrôle, suivi de l'entretien et organisation de la maintenance des équipements et matériels scéniques et cinématographiques ainsi que des lieux d'exploitation



- Gestion des stocks de matériels et fournitures techniques et suivi des budgets afférents
- Participation aux réunions d'équipe du service et aux réunions transversales de la collectivité
- Veille technologique sur les équipements scéniques et cinématographiques et proposition, en lien avec les services techniques, des investissements et travaux nécessaires à l'exploitation
- Suivi et accueil des commissions de sécurité ainsi que des organismes de contrôle réglementaire des équipements scéniques, en lien avec les services techniques de la ville
- Suivi et accueil, en lien avec les services techniques de la ville, des commissions de sécurité à la Grange Dîmière ainsi que des organismes chargés des contrôles réglementaires des équipements scéniques

Profil :

- Bonnes connaissances des différentes régies du spectacle vivant
- Connaissance de la réglementation ERP en catégorie 3 et de la législation du travail en droit public et des intermittents du spectacles
- Formations habilitation électriques, SSIAP1 et CACES souhaitées,
- Bonne maîtrise des outils informatiques (Pack Office...)
- Travail en autonomie, adaptabilité, prise d'initiatives, sens de l'écoute et de la diplomatie
- Bac + 2/3 ou équivalent, Expérience de 3 ans sur un poste similaire
- Grande disponibilité
- Ponctualité, rigueur
- Sens de l'accueil et courtoisie, bon relationnel
- Adaptabilité

Informations complémentaires :

- Mise à disposition d'un poste informatique et d'un téléphone portable professionnel
- Jours de travail habituels : du mardi au samedi
- Planning de travail établi mensuellement
- Temps de travail de 37 h 30 hebdomadaires avec récupération des heures supplémentaires, dans le respect du cadre réglementaire (44 h à 48 h maximum)
- 27 jours de congés annuels et 14 jours de RTT, incluant le lundi de Pentecôte
- Congés annuels et RTT à privilégier durant les périodes de vacances scolaires (3 à 4 semaines maximum en période estivale et, en règle générale, 1 semaine maximum lors des petites vacances scolaires)



Parce que rejoindre la Ville de FRESNES c'est faire le choix de :

L'humain au cœur de nos préoccupations :

- Des événements de cohésion et d'information réguliers (Brunch RH, séminaires annuels, journée dédiée au personnel, etc.)
- Reconnaissance de votre investissement et de votre loyauté à travers des récompenses telles que la Médaille d'Or et la Médaille d'Argent pour les années de service

Avantages financiers :

- Prime de fin d'année : environ 1 400 € bruts, versée en deux fois (juin et novembre), calculée au prorata de la date d'arrivée, à partir du 7^e mois de présence.
- Prime liée à la performance (CIA) : prime variable selon l'évaluation annuelle, versée en mars suivant, sous réserve d'une ancienneté suffisante (premier versement l'année suivante (N+1) en cas d'arrivée avant le 30 juin de l'année en cours, ou l'année d'après (N+2) en cas d'arrivée après le 1^{er} juillet de l'année en cours).
- Restauration collective sur place avec tarification adaptées aux revenus
- Participation employeur à la mutuelle et à la prévoyance
- Remboursement à hauteur de 75% du pass Navigo
- Forfait Mobilité Durable (FMD) de 100 à 300 euros annuels

Le Développement professionnel et personnel :

- De nombreuses opportunités d'évolution et de parcours professionnels au sein de la collectivité, avec des dispositifs de formation interne reconnus (Pépinière), un accompagnement aux projets de mobilité et une offre interne de prépa concours toutes filières et catégories confondues
- Des possibilités élargies de formation, y compris diplômantes/certifiantes

L'Équilibre vie professionnelle-vie privée :

- Durée hebdomadaire de travail (37h30) générant 14 jours de RTT + 2 jours de fractionnement
- Action sociale par le CNAS propose des actions et services visant le bien-être des agents, incluant des chèques cadeaux, des séjours de vacances, des aides sociales au logement, des forfaits sportifs, participation aux Ticket CESU (ménage, garde d'enfant, jardinier...) et bien plus encore

L'Accessibilité :

Situé à seulement 12 km de Paris sur la petite couronne, notre emplacement est desservi par plusieurs lignes de transport en commun (6 lignes de bus dont le TVM, au croisement entre la A6 et A86), facilitant ainsi vos déplacements.